

Carte d'identité Katamaran® 3D

Autorisation de mise sur le Marché : n° 2120075
Composition : 200 g/L métazachlore + 200 g/L dmta-p + 100 g/L quinmérac
Formulation : SE, suspo-émulsion
Usage et dose autorisée : désherbage colza : 2,5 L/ha
Classement toxicologique : ATTENTION ; H317 : peut provoquer une allergie cutanée, H400 : très toxique pour les organismes aquatiques, H410 : très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Groupe HRAC : métazachlore **K3**, dmta-p **K3**, quinmerac **O**

Distance aux points d'eau :

Colza d'hiver : Pour protéger les organismes aquatiques, respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de **20 mètres** ou installer un système adéquat permettant de recueillir ou d'empêcher les eaux de ruissellement d'atteindre le point d'eau.

Colza de printemps : Pour protéger les organismes aquatiques des risques liés au ruissellement, ne pas appliquer sur des parcelles situées au voisinage des points d'eau sur colza de printemps pour une application en pré-levée. Respecter une zone non traitée (ZNT) en bordure des points d'eau de **5 mètres** pour une application en post-levée ou installer un système adéquat permettant de recueillir ou d'empêcher les eaux de ruissellement d'atteindre le point d'eau. Pour plus d'information, prendre contact avec votre interlocuteur BASF Agro.

Délai de rentrée : 48 heures

Nombre maximum d'application par an : 1 (fractionnement possible)

Stade d'application : en post-semis pré-levée ou post-levée précoce et avant le stade 8 feuilles du colza d'hiver. En post-levée précoce et avant le stade 8 feuilles du colza de printemps (attention Gamit®36 CS n'est pas utilisable en post-levée précoce du colza).

Métazachlore : Ne pas dépasser la dose de 1000 g/ha de métazachlore sur une période de 3 ans en une ou plusieurs applications.

Pour protéger les eaux souterraines, ne pas appliquer Katamaran® 3D ou toute autre préparation contenant du diméthénamide-P, du quinmérac, du métazachlore plus d'une fois tous les 3 ans, sauf recommandation spécifique pour toutes autres spécialités contenant du diméthénamide-P, du quinmérac ou du métazachlore.

En cas d'interruption prématuree de la culture de colza traitée, ne pas planter moins de 120 jours après l'application de culture de céréales à paille ou de graminées fourragères.

Recommandations BASF sur colza d'hiver afin de protéger les ressources en eau :

Au-delà des aspects réglementaires et du respect des Bonnes Pratiques Agricoles, BASF recommande pour toutes ses spécialités à base de métazachlore de ne pas appliquer plus de 750 g/ha de métazachlore sur colza d'hiver. Dans les situations où le métazachlore est utilisé sur des colzas d'hiver qui reviennent tous les 2 ans : ne pas dépasser 500 g/ha sur chaque colza.

Les autres cultures sur lesquelles le métazachlore est autorisé ne sont pas concernées par cette recommandation; respecter alors la réglementation de la dose maximale de 1000 g de métazachlore, toutes spécialités confondues, sur une période de 3 ans.

Carte d'identité Gamit® 36 CS

Autorisation de mise sur le Marché : n°2030010
Composition : 360 g/L de clomazone.
Clomazone : matière active FMC Corporation
Formulation : CS, Suspension de Capsules
Usages et doses autorisés : désherbage colza : 0.33 L/ha
Classement toxicologique : R53 : peut entraîner des effets néfastes à long terme pour l'environnement aquatique.

Groupe HRAC : clomazone **F3**

Distance aux points d'eau : Sur colza, respecter une zone non traitée de 5 m par rapport aux points d'eau
Délai de rentrée : 6 heures
DAR : 90 jours sur colza
Stade d'application : en post-semis pré-levée stricte.

Protection utilisateur lors de la manipulation du produit

Gants en nitrile ou néoprène EN374, lunettes de sécurité, masque jetable de type P3, bottes de protection marquage S5 ou P5, vêtement de travail de niveau de protection 4.

10 gestes responsables et professionnels de la pulvérisation

AVANT L'APPLICATION

- 1 Stocker les produits dans un local phytosanitaire conforme et fermé à clé.
- 2 Bien lire l'étiquette et les précautions d'emploi avant utilisation.
- 3 Se protéger efficacement (gants, lunettes, masque, combinaison, bottes).
- 4 Vérifier régulièrement et maintenir le bon état et le réglage du matériel d'application.
- 5 Surveiller le remplissage de la cuve du pulvérisateur et ajuster le volume de bouillie (clapet anti-retour, dispositif de surverse).
- 6 Rincer les emballages trois fois, vider l'eau de rinçage dans la cuve, ou utiliser l'incorporateur.

PENDANT L'APPLICATION

- 7 Ne pas traiter les cours d'eau et fossés en eau. Appliquer la bouillie dans les cultures par temps calme, sans vent fort pour éviter toute dérive de pulvérisation vers les fossés, cours d'eau, chemins, abords de ferme ou bâtiments.

APRÈS L'APPLICATION

- 8 Appliquer après dilution les fonds de cuve et les eaux de rinçage sur la parcelle.
- 9 Nettoyer les équipements de protection. Se laver les mains. Prendre une douche.
- 10 Recycler les emballages dans le cadre des collectes ADIVALOR. Prévenir les pollutions ponctuelles : traitement des effluents phytosanitaires. BASF Agro recommande Osmofilm®.
© Marque déposée Sté PANTEK France

Contacts utiles

Informations techniques Étiquettes et FDS	BASF Agro	N°Azur 0 810 02 30 33 ou www.agro.bASF.fr
Une question de santé	MSA	Phyt'attitude N°Vert 0 800 887 887 APPEL GRATUIT DÉPÔT D'UN PROBLEME
En cas d'urgence (incident ou accident)	BASF Agro	Service Sécurité 24h/24 : 01 49 64 57 33
Collecte des emballages vides	ADIVALOR	N°Azur 0 810 12 18 85 ou www.adivalor.fr

Conditionnement

Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS 10+1 contient 10 litres de Katamaran® 3D et 1 litre de Gamit® 36 CS.

BASF Agro S.A.S.

21, chemin de la Sauvegarde - 69134 ECULLY CEDEX - Tél : +33 4 72 32 45 45 - Fax : +33 4 78 34 28 86

Katamaran® 3D : Marque déposée BASF - GAMIT® 36 CS : Marque déposée FMC Corporation.

Edition d'Avril 2013 - Annule et remplace toute version précédente. Il appartient à l'utilisateur de ce produit de s'assurer, avant toute application, auprès du N° Azur BASF Agro qu'il dispose bien de la dernière version à jour de ce document.

Dangereux - Avant toute utilisation, lire attentivement l'étiquette et respecter strictement les usages, doses, conditions et précautions d'emploi. 808COHE0413R

Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS

Toute la force de Katamaran® 3D complétée par le spectre de la clomazone.



BASF

The Chemical Company

www.agro.bASF.fr

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRÉCAUTION.
AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ÉTIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.

Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS

Points forts

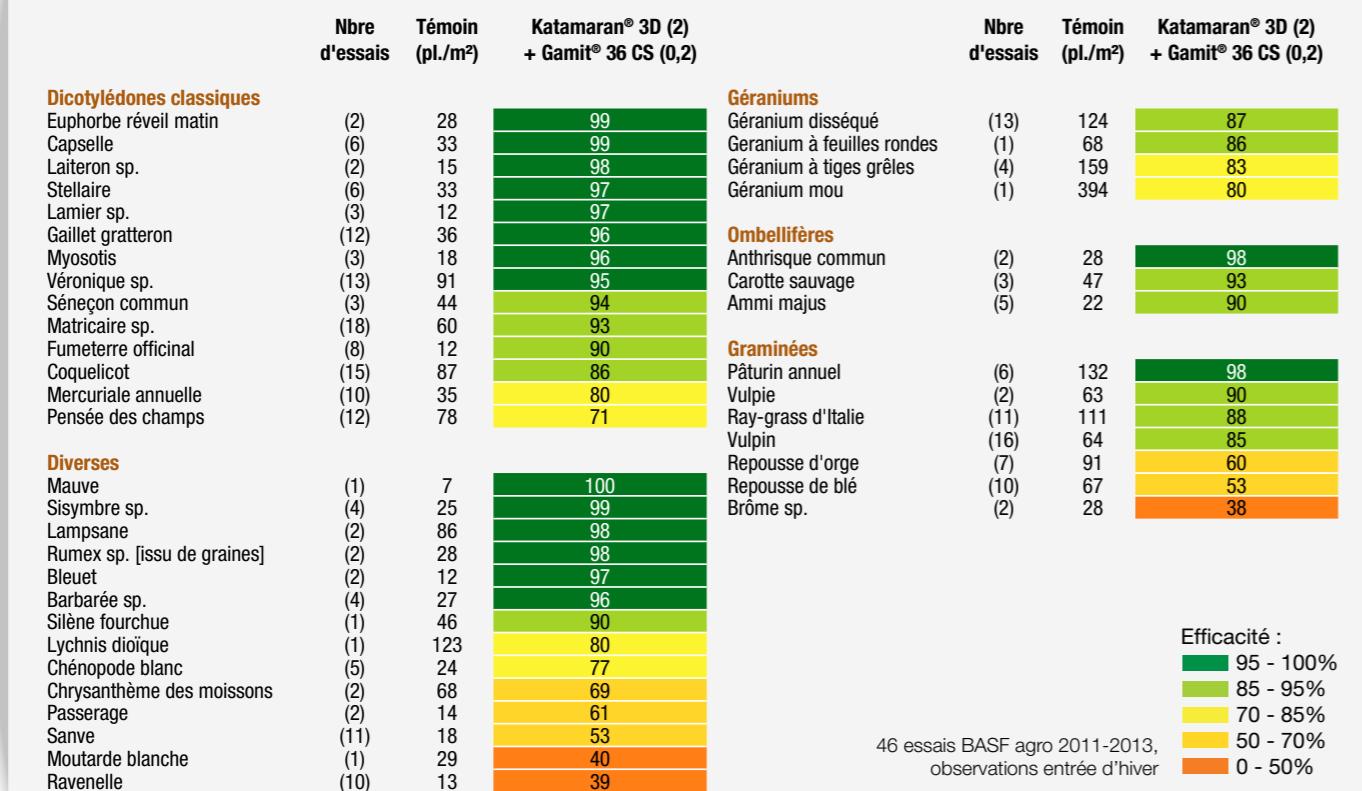
- Apporte un spectre particulièrement complet dès la prélevée
- Pour les flores diversifiées crucifères et ombellifères
- Très large spectre dicotylédones : capselle, coquelicot, gaillet, matricaire, ombellifères, passerage, sisymbre...

3 modes d'action herbicides complémentaires

métazachlore **K3**, dmta-p **K3**, quinmerac **O**, clomazone **F3**

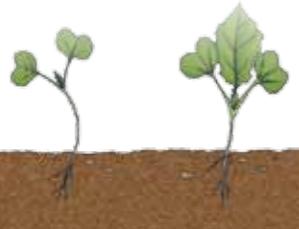
Pour une meilleure gestion des modes d'action dans la rotation et limiter le développement d'adventices résistantes herbicides.

Spectre de Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS



Positionnement

Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS



Dès le semis et avant la levée du colza

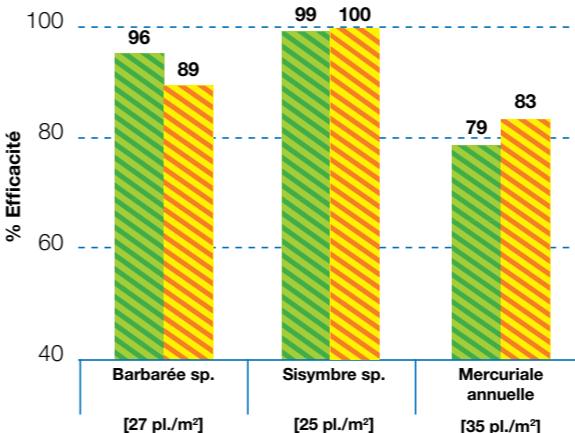
En +

Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS offre une sélectivité optimisée grâce à une juste dose de clomazone micro-encapsulée.

Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS s'applique juste après le semis et dans tous les cas avant la levée des premiers pieds de colza. L'activité herbicide est optimale si l'application intervient sur un sol frais et finement préparé.

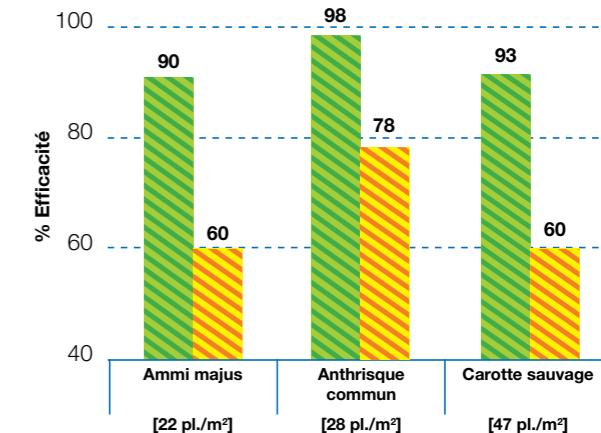
Efficacités comparées

Sur flores sensibles à la clomazone



Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS permet de profiter des atouts de la clomazone.

Sur ombellifères



Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS se différencie par son efficacité ombellifères.

- Eviter la dérive de la pulvérisation sur les cultures voisines.
- Ne pas traiter à moins de 100m d'un vignoble.

Recommandations

Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS, utilisable dès le semis :

- Appliquer sans incorporation en post-semis, prélevée du colza.
- Traiter sitôt après le semis pour profiter de l'humidité du sol ou dans les jours qui suivent et dans tous les cas avant la levée des premiers pieds de colza.

Une dose adaptée pour chaque situation

Situations rencontrées	Dose en packs	Doses de Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS (en L/ha)
Flores diversifiées en pressions modérées	1 pack pour 5 ha	2 + 0,2
Pressions intermédiaires	1 pack pour 4,5 ha	2,2 + 0,22
Pressions soutenues en géraniums et crucifères type sisymbre	1 pack pour 4 ha	2,5 + 0,25

Cultures de remplacement

Cultures de remplacement en cas de destruction accidentelle (gel, limaces, etc..) du colza après application de Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS :

- **Après un travail superficiel du sol :** Colza de printemps, Féverole de printemps et Pois protéagineux de printemps.
- **Après un labour préalable :** maïs, sorgho, tournesol, céréales de printemps (Respecter un délai de 120 jours entre l'application du pack Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS et le semis de la céréale suivante)

En cas de destruction de la culture de colza traitée avec Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS, cette dernière ne devra pas être remplacée par une céréale d'automne.

Cultures suivantes

Dans le cadre de la rotation, toutes les cultures suivantes sont possibles après un colza traité avec Katamaran® 3D + Gamit® 36 CS.